



# MONITEUR SPORTIF DE NATATION



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

### DIPLÔME VISE

L'objectif de cette formation vise à la préparation et à l'obtention du Monitorat sportif de natation dans une des disciplines de la fédération. Titre à finalité professionnelle homologué de niveau IV (BAC...). Seuls les clubs de la FFN font appel à la certification "moniteur sportif de natation" dans la mesure où celle-ci est centrée sur le métier d'entraîneur de niveau régional. Le titulaire est capable de :

- Encadrer un groupe en sécurité
- Conduire en sécurité des apprentissages sportifs dans le cadre de pratiques socio-éducatives
- S'impliquer dans le fonctionnement d'un club intégré dans son environnement territorial
- S'impliquer dans la formation des cadres au sein d'un club
- Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional

### NIVEAU DU DIPLOME

Titre à finalité professionnelle de niveau 4 (Baccalauréat) inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)

1. Code RNCP : 39098
2. Code Rome : G1204
3. Code NSF : 335 animation sportive

**Dossier d'inscription**



## PUBLICS ET PREREQUIS

1- Dossier d'inscription complété

2 Prérequis à l'entrée en formation-Sélection

4-Positionnement

5-Entrée en formation

### 1 - PREREQUIS D'INSCRIPTION / EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION (EPEF)

Ces exigences sont définies nationalement par les textes en vigueur et consistent en :

#### Prérequis pour s'inscrire sur le Moniteur Sportif de Natation :

- Avoir 16 ans minimum ;
- Être licencié à la Fédération française de natation ;
- Être titulaire au minimum du diplôme de Premiers Secours en Équipe de niveau 1, à jour de sa formation continue
- Attester de la compétence à satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres (voir ci-dessous) ou être titulaire du BNSSA à jour de sa vérification de maintien des acquis ;
- Avoir réalisé une performance lors d'une compétition officielle dans la discipline choisie pour la formation : une extraction de la base de données fédérale est à fournir ;

Ou

- Être titulaire d'un Brevet Fédéral de la Fédération française de natation à jour de la formation continue ;

Ou

- Fournir un justificatif permettant d'attester d'une année de licence issue d'une pratique compétitive ou de loisirs, quelle que soit la discipline au sein de la Fédération française de natation.

*Le test de sécurité se réalise sur une distance de 50 mètres. Les lunettes, le pince-nez et l'utilisation de l'échelle sont interdites :*

1/ Départ libre au bord du bassin

2/ Parcours en nage libre de 25m

3/ Plongée dite « en canard »

4/ Recherche d'un mannequin immergé à 1.80m

5/ Remontée du mannequin jusqu'à la surface

6/ Remorquage d'une personne, sur une distance de 25m

7/ Sortir la victime de l'eau

### 3- MODALITES D'ADMISSION DE L'ERFAN

Toutes les épreuves de sélection de l'ERFAN seront réalisées en présentiel.

**Dates de sélection :** le 22 septembre 2024

**Clôture des inscriptions :** **LE 15/09/2024**

Pour CANDIDATER au Moniteur Sportif de Natation, cliquer sur le lien suivant : [Dossier inscription](#)

Pour être considéré recevable, le dossier devra être retourné à l'ERFAN complet avec toutes les pièces demandées.

### 4- POSITIONNEMENT :

L'objectif du positionnement est de situer les acquis de chaque candidat et leur proposer, après concertation de l'équipe pédagogique, un parcours individualisé de formation tenant compte d'une part, de l'expérience acquise et d'autre part des diplômes ou des UC (Unités Capitalisables) déjà acquis afin d'envisager un allègement ou un renforcement de formation (modularisation de la formation) au regard des compétences à acquérir en formation et des épreuves certificatives.

Ce parcours individualisé sera négocié avec le candidat qui pourra l'accepter ou le refuser.

**Durée du positionnement :** en fonction du stagiaire

**Contenus :** Le positionnement se déroulera en trois phases :



### 1. Une phase de présentation de la formation

Points abordés :

- Organisation pédagogique de la formation
- Modalités de l'alternance
- Relation entre la structure d'alternance et l'organisme de formation
- La mise en place des outils de suivi et d'information : Stagiaire / organisme de formation / structure d'alternance / tuteur.
- Présentation des modalités de la certification
- Les relations au métier, à l'emploi potentiel, aux compétences

### 2. Une phase d'identification des compétences déjà acquises par le stagiaire en vue de l'élaboration d'un plan individuel de formation

Cet entretien de positionnement sera consacré à l'explicitation, la verbalisation des compétences du stagiaire : entretien individuel. Cet entretien mené par un membre de l'équipe pédagogique et permettra de réaliser :

- un relevé des souhaits du stagiaire
- un bilan des tests,
- un bilan de ses expériences vécues,
- une mesure des écarts entre ses compétences actuelles et celles attendues en fin de formation (le formateur peut questionner le stagiaire et le mettre en situation s'il a besoin d'informations complémentaires),

Durée de l'entretien : en fonction de la demande du stagiaire.

### 3. Une phase de validation du Plan Individuel de Formation

Après un temps d'harmonisation de l'équipe pédagogique, celle-ci proposera un parcours individualisé de formation au candidat comprenant des allègements ou des renforcements de formation et prenant en compte les dispenses éventuelles d'une ou de plusieurs UC (en référence aux arrêtés et référentiels en vigueur). Le candidat sera libre d'accepter ou de refuser l'offre de formation.



**ORGANISATION DE LA FORMATION**

### ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation ERFAN (École Régionale de Formation aux Activités de la Natation) de la Région Hauts de France a été habilité par l'Institut National de Formation des Activités de la Natation pour la mise en œuvre de cette formation.

### DATES

Moniteur Sportif De Natation	Dates extrêmes de la formation	Durée de la formation	Date de clôture des inscriptions	Dates du positionnement
Complet	Du 22/09/2024 au 30/06/2025	9 mois	Le 15/09/2024	22/09/2024

### RYTHME DE L'ALTERNANCE

Du 22 septembre 2024 au 30 juin 2025 avec alternance formation/situation de travail en structure d'alternance pédagogique. Ces heures en alternance seront effectuées sous l'autorité d'un tuteur et sont réparties de septembre 2024 à juin 2025.

Le nombre d'heures en centre et en entreprise, pour chaque stagiaire, sera précisé dans le PIF (Plan Individuel de Formation).

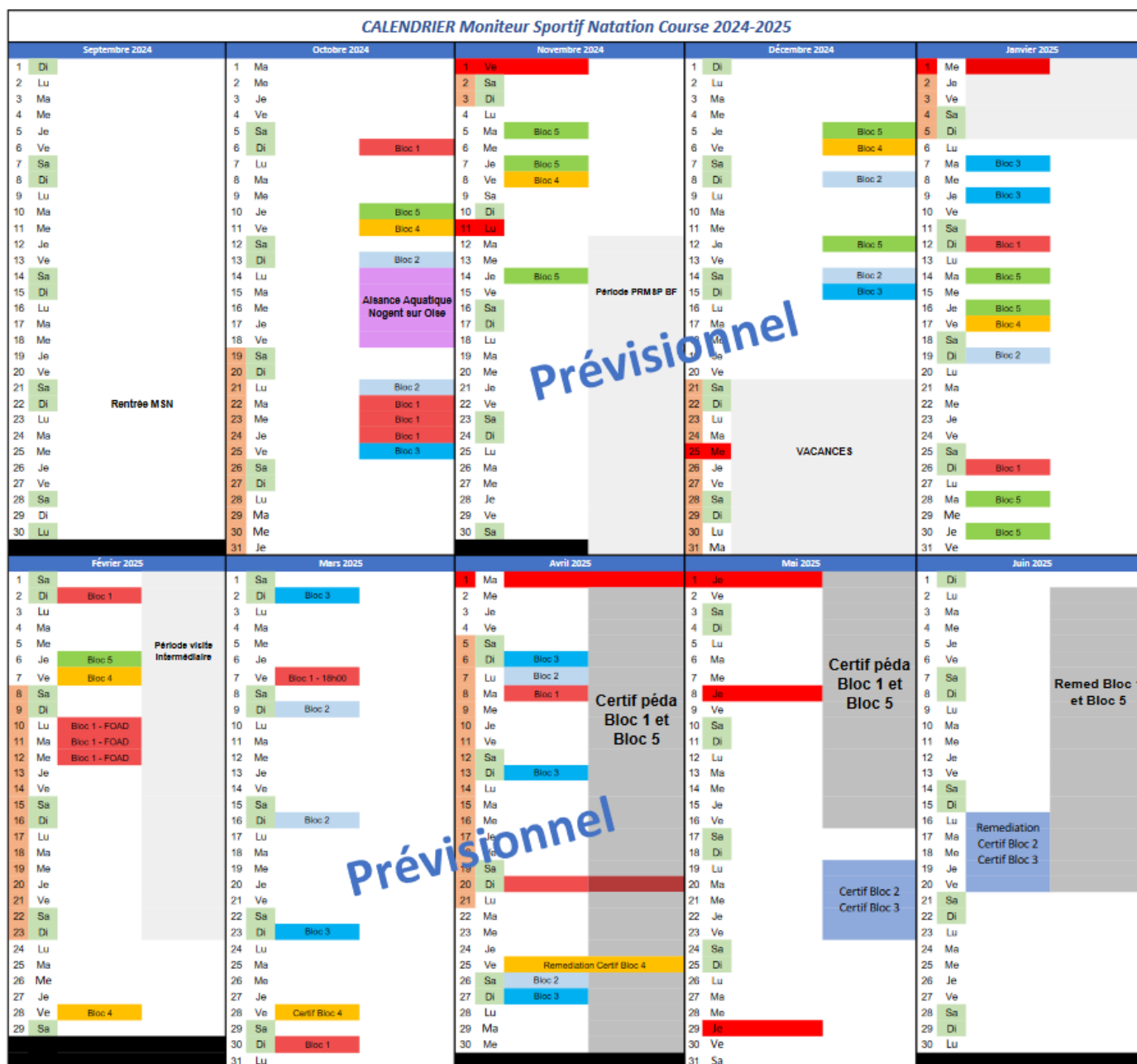
La formation est construite autour d'un rythme alternant journée de cours en centre et situation pédagogique en structure.  
Certaines journées de cours seront dispensées en FOAD.

(\*) La FOAD, Formation Ouverte et/ou A Distance régie par les textes en vigueur [Article D 6313-3-1 du Code du Travail](#) et [Article R 6332-26 du Code du Travail](#)

**DECOUPAGE DES VOLUMES HORAIRES DE FORMATION**

Volume horaire total MSN Natation Course		
Détails du parcours individualisé de formation	En centre	286 h
	Dont FOAD	14 h
	Stage en structure d'alternance	270 h

**CALENDRIER**





## **SESSIONS DE FORMATION**

Formation en groupes limités à 25 stagiaires en parcours complet.

## **LIEUX DE LA FORMATION**

### **Salles de formation**

ERFAN Hauts de France – 138 Bis rue Léon Blum – Noeux  
les Mines (62) Train : Gare à 1 km  
Parking accessible derrière l'établissement.

Auberge de Jeunesse – 30 Square Friant les 4 chênes –  
Amiens (80) Train : Gare à 3kms  
Parking accessible autour de l'établissement

Autres lieux, en fonction de l'origine géographiques des candidats

### **Centres aquatiques pédagogiques**

Établissements Aquatiques de la région Hauts de France, club d'origine des stagiaires

## **LIEUX ET MODALITES D'ALTERNANCE**

### ***Structures d'alternance***

L'alternance se déroulera dans une structure club agréée Fédération française de Natation.

Le candidat propose des structures lors de son inscription en formation via la fiche « structure d'alternance » nécessaire à l'édition de la convention de mise en situation professionnelle, néanmoins ce choix sera validé conjointement entre le directeur de l'ERFAN et le candidat à partir du positionnement.

Si le candidat n'a pas trouvé de structure lors de son inscription, l'ERFAN s'engage à l'aider dans la recherche et la mise en relation avec une structure de son réseau. L'ERFAN privilégiera alors une ou des structures proches de son lieu de domiciliation.

### ***Le tutorat***

Lors des séquences en alternance, le stagiaire est obligatoirement accompagné par un tuteur, justifiant d'une expérience professionnelle et d'une qualification suffisante.

Ainsi, la personne assurant la fonction de tuteur est titulaire au moins d'un diplôme équivalent ou supérieur au diplôme en cours depuis au moins 2 ans et doit obligatoirement être majeure et conventionner avec l'ERFAN (au travers de la convention de mise en situation professionnelle).

Dans un souci de charge pédagogique, l'ERFAN veillera à ce que le tuteur n'ait pas plus de 2 stagiaires.

La fonction tutorale peut être partagée entre plusieurs personnes constituant une équipe tutorale au sein de laquelle sera désigné un « tuteur référent » qui assurera la coordination de l'équipe et la liaison avec l'ERFAN.

Le responsable de la structure et le tuteur doivent organiser l'accompagnement du développement des compétences de leur stagiaire en accord avec l'organisme de formation. Les activités professionnelles du stagiaire dans sa structure d'alternance doivent être réparties de façon cohérente et prendre en compte l'organisation de la formation et les contenus abordés en centre.

Des temps d'accompagnement du stagiaire par son tuteur ou certains membres du comité de direction doivent être mis en place pour concevoir et réaliser un projet favorable au développement de la structure et évaluer les progrès du stagiaire.





## CONTENUS DE LA FORMATION

Durant cette formation, l'ensemble des contenus vous permettra d'obtenir les compétences et certification suivantes :

Bloc 1 : Conduire en sécurité les apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale

- A1 - Conception d'un cycle de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité
- A2 - Organisation de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité
- A3 - Conduite en sécurité, d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs
- A4 - Évaluation de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité

Bloc 2 - Conduire un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale

- A1 - Réalisation d'un diagnostic de la structure et de son environnement et élaboration d'un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
- A2 - Mise en œuvre et suivi d'un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
- A3 - Évaluation d'un projet d'activité ou de manifestation et communication interne de son bilan

Bloc 3 - Valoriser les activités et le projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale

- A1 - Communication auprès des différents publics
- A2 - Réalisation d'actions de promotion d'un projet d'activité ou de manifestation

Bloc 4 - Accompagner des dirigeants au sein d'une structure fédérale

- A1 - Accompagnement des dirigeants dans l'accueil de bénévoles et la gestion de la structure fédérale
- A2 - Sensibilisation des dirigeants aux certifications fédérales et aux politiques ministérielles de citoyenneté

Bloc 5 - Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive au sein d'une structure fédérale

- A1 - Conception d'un cycle d'entraînement et d'une séance dans le cadre des « pratiques compétitives »
- A2 - Conduite en sécurité d'une séance dans le cadre des « pratiques compétitives » dans chacune des disciplines
- A3 - Évaluation des effets dans le cadre de cycle d'entraînement, de séances, ou de compétitions



## MODALITES PEDAGOGIQUES ET DE SUIVI

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative.

La formation, à visée pratique et méthodologique, **se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels.**

**La formation est personnalisée** et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

Le formateur organise les situations d'apprentissage variées aux besoins de la personne et des objectifs visés et met en place les stratégies pédagogiques correspondantes :

1. Jeux de rôles dans une situation professionnelle reconstituée
2. Pratique en bassin
3. Réalisation d'une tâche ou opération professionnelle à partir de cas concrets
4. Recadrage et actions de remédiation
5. Travaux collaboratifs en sous-groupes
6. *Pour la partie FOAD : autoformation accompagnée à distance, travail collaboratif à distance, plateforme e-learning, classes virtuelles, ressources numériques, ...*

Le formateur définit la stratégie pédagogique au regard de l'importance, de la complexité et du niveau de performance de l'objet de l'apprentissage : il conçoit et organise des activités pédagogiques en s'appuyant sur des démarches et des méthodes facilitant les apprentissages des personnes et l'atteinte des objectifs visés.



## MOYENS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES DEDIES A L'ACTION

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (centre aquatique). Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

### Salle de cours

1. Salles de cours accessibles aux personnes handicapées.
2. Vidéo projecteur
3. Tableau papier
4. Connexion internet
5. Matériel de secourisme et d'oxygénothérapie

### Centres aquatiques

1. Plusieurs bassins de natation de 25 et 50 mètres au sein de la région Hauts de France
2. Des créneaux horaires d'utilisation de ces espaces dédiés aux stagiaires

### Supports pédagogiques

1. Exercices pratiques – Photocopies - présentation Powerpoint - supports multimédias – manuels pédagogiques et techniques
2. Plateforme de FOAD (Formation Ouverte A Distance) proposant une véritable interactivité. Ne se confond pas avec une simple plateforme de mise à disposition de supports.

## MODALITÉS DE SUIVI DE LA FORMATION

1. Utilisation de bilans réguliers : entre le stagiaire et l'ERFAN, entre le stagiaire et le tuteur, entre le stagiaire, le tuteur et l'ERFAN ainsi qu'entre le tuteur et l'ERFAN
  3. Attestations d'assiduité signées par les stagiaires et le formateur à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel par le tuteur lors des séquences en alternance.
  4. Justificatifs des travaux réalisés lors des séquences à distance.
  1. Tableau de suivi des stagiaires en formation en centre (présentiel, comportement, compétences)
  2. Utilisation d'un livret du stagiaire
  3. Suivi pédagogique de la formation sur le lieu de l'alternance (grilles de tuteur et période de suivi téléphonique)
  4. Chaque stagiaire a la possibilité de convoquer en entretien avec le coordonnateur ou avec une personne tierce s'il le souhaite pour évoquer des problématiques. Un formulaire est également mis à disposition afin d'évoquer des remarques ou difficultés dans le suivi de la formation.
- Ces outils permettent un meilleur suivi du stagiaire afin de prévenir les ruptures de parcours.



## MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

L'évaluation des connaissances et des compétences de l'apprenant se fera tout au long de la formation sous forme d'épreuves formatives et certificatives effectuées régulièrement au regard des objectifs de la formation.

Un bilan régulier de la progression pédagogique sera réalisé par le tuteur référent du stage en alternance et les apprenants lors d'un entretien personnalisé afin de repérer les difficultés d'apprentissage rencontrées et le prévoir, si nécessaire, des heures de soutien supplémentaires

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Résultats des évaluations continues des compétences (QCM, tests de connaissances par écrit, épreuves écrites de contrôle des connaissances régulièrement au regard des objectifs de la formation) et des connaissances techniques et comportementales de l'apprenant en formation.
2. Résultats de l'évaluation des compétences techniques et comportementales de l'alternant par le tuteur de la structure d'accueil.
3. Grille d'évaluation du suivi de l'acquisition des compétences en entreprise par le tuteur
4. Grille de certification de la Fédération Française de Natation



## EPREUVES DE CERTIFICATION

Ces épreuves certificatives visent à valider les blocs de compétences du diplôme, un bloc pouvant faire l'objet de plusieurs épreuves certificatives. En cas d'échec à l'une des certifications, une épreuve de rattrapage sera organisée. Ces épreuves de rattrapage seront identiques aux épreuves initiales.

La certification globale de l'ensemble des blocs du MSN a lieu lors d'un jury où sont présents un formateur ERFAN, le CTS de la région et un dirigeant de la Ligue Régionale.

Les stagiaires seront informés en amont des protocoles et modalités de certification (déroulement des épreuves, etc.)

### **Bloc 1 : Conduire en sécurité des apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale**

Épreuve n°1 : Mise en situation réelle avec pour support un groupe de 6 nageurs minimum de l'École de natation

Épreuve n°2 : Entretien à la suite de la mise en situation réelle

Épreuve n°3 : Entretien

### **Bloc 2 : Conduire un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale**

Épreuve n°1 : Étude de cas

Épreuve n°2 : Présentation orale suivi d'un entretien

Épreuve n°3 : Questions / réponses avec le jury

### **Bloc 3 : Valoriser les activités et le projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale**

Épreuve n°1 : Mise en situation reconstituée

Épreuve n°2 : Production d'un support de communication visuel

### **Bloc 4 : Accompagner des dirigeants au sein d'une structure fédérale**

Épreuve n°1 : Mise en situation reconstituée

Épreuve n°2 : Mise en situation reconstituée

Épreuve n°3 : Mise en situation réelle

Épreuve n°4 : Étude de cas support d'une production écrite

### **Bloc 5 : Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive au sein d'une structure fédérale**

Épreuve n°1 : Mise en situation réelle avec pour support un groupe de 4 sportifs minimum participant aux compétitions régionales

Épreuve n°2 : Entretien à la suite de la mise en situation

Épreuve n°3 : Présentation orale d'une action de prévention en matière de dopage et de conduites addictives, suivi de questions / réponses avec le jury





## EQUIVALENCES, SUITES DE PARCOURS ET PASSERELLES

### EQUIVALENCES

	Dispense du test de sécurité pour les EPEF	Dispense de l'exigence de performance pour les EPEF	Dispense du test de sécurité des EPMS	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5
<b>Dispenses</b>								
BNSSA* à jour du maintien des acquis	X		X					
BF* du 1 <sup>er</sup> au 5 <sup>ème</sup> degré délivré par la FFN*		X	X					
<b>Équivalences de blocs</b>								
BPJEPSSAAN* (arrêté de Juillet 2021) à jour CAEP MNS licencié au sein d'une structure fédérale + justifiant d'une année de licence au sein de la FFN *	X		X	X	X	X		
<b>Équivalences du titre du MSN</b>								
DEJEPS* mentions NC/NS/PL/WP				X	X	X	X	X
DESJEPS* mentions NC/NS/PL/WP				X	X	X	X	X

Tous les diplômes permettant une dispense ou une équivalence, nécessite d'être à jour de la formation continue réglementairement prévue dans les textes régissant le diplôme.

### PASSERELLES ET SUITES DE PARCOURS :

Suite possible après la validation du diplôme du Moniteur Sportif de Natation

### FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

Le titulaire d'un titre de Moniteur Sportif de Natation est soumis, s'il souhaite continuer à exercer, à **une révision tous les 2 ans - Formation Continue.**



## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aux termes de l'article L120.2 du Code du Travail : Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative peuvent être aménagés par décision de la fédération française de natation.

« Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » - Article 114 du code de l'action sociale et des familles

Textes de référence : Loi n°2005-102 du 11 février 2005 / Code de l'action sociale et des familles, article 114 / Code du sport, articles A.212-44, A.212-45

## TARIFS

Statut du stagiaire	Coût total de la formation	Détails de la tarification			Total Reste à Charge du stagiaire
		Dont Frais pédagogiques	Dont Frais annexes	Dont Frais de dossier	
MSN + Aisance Aquatique : 300h	3840 € Soit € 12.8/h	3840 €		0 €	3840 €
Bloc 1 : 67.5 h	864 € Soit € 12.8/h	864 €		0 €	864 €
Bloc 2 : 55.5 h	710.4 € Soit € 12.8/h	710.4 €		0 €	710.4 €
Bloc 3 : 45.5 h	582.4 € Soit € 12.8/h	582.4 €	A la charge du candidat	0 €	582.4 €
Bloc 4 : 30h	384 € Soit € 12.8/h	384 €		0 €	384 €
Bloc 5 : 71.5 h	915.2 € Soit € 12.8/h	915.2 €		0 €	915.2 €
Bloc Aisance Aquatique : 30h	384 € Soit € 12.8/h	384 €		0 €	384 €

Le tarif indiqué est celui d'un parcours complet HT c'est-à-dire d'une personne réalisant l'ensemble de la prestation sans allègement ni renforcement.

Les autres frais (déplacements, diners, hébergement, etc.) seront également à la charge des stagiaires (peuvent aussi être pris en partie en charge par les OPCO pour les formations référencées au RNCP).

Le candidat peut solliciter l'édition d'un devis personnalisé en contactant directement l'ERFAN par :

1. mail : [clemence.billet@ffnatationhdf.fr](mailto:clemence.billet@ffnatationhdf.fr)
2. par téléphone au : 06.75.40.19.30

Attention, le positionnement est nécessaire afin d'établir un devis réaliste.

## FINANCEMENTS

Tableau des financements possibles fourni à titre indicatif.

### *Vous êtes étudiant ou demandeur d'emploi ?*

- ✓ [Contrat d'apprentissage](#)
- ✓ [Contrat de professionnalisation](#)
- ✓ [CPF / CEC](#)
- ✓ [CPF de Transition Professionnelle](#)
- ✓ [PEC - Parcours Emploi Compétences](#)
- ✓ Autofinancement
- ✓ PRIC et Programme Collectif Régional Qualifiant
- ✓ [Aides Individuelles à la Formation](#)
- ✓ [AGEFIPH](#)

### *Vous êtes salarié ?*

- ✓ [PRO A - Promotion par alternance](#) - OPCO
- ✓ [CPF de transition professionnelle](#)
- ✓ Plan de Développement des Compétences
- ✓ Action individuelle - OPCO
- ✗ FNE
- ✓ Autofinancement

**Contrat d'apprentissage possible si la formation fait plus de 200h.**

Simulateur de reste à charge pour le club : <https://www.afdas.com/rubrique-modele/calculalternance.html>



## CONTACTS

### RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Référent pédagogique	BILLET Clémence	06.75.40.19.30	<a href="mailto:clemence.billet@ffnatationhdf.fr">clemence.billet@ffnatationhdf.fr</a>
Référent administratif			
Référent FOAD			
Référent COVID-19			
Référent Handicap			



## INDICATEURS DE RÉSULTATS

Session	Nombre d'apprenants	Taux de réussite	Taux d'abandon	Taux de rupture de contrats	Taux de poursuite	Taux d'insertion professionnelle	Taux de satisfaction des stagiaires
		Global					
Session N -1	10	80 %	0%	0%	100%	100%	69.42
Session N -2	14	100 %	0%	0%	100%	100%	72.5%